

Le Collectif a 10 ans

Les potiers réunis autour d'un collectif national

Le 13 Septembre 1999



Les potiers du collectif se sont retrouvés en pays roussillonnais.

Les artisans potiers de l'hexagone se sont retrouvés en pays roussillonnais pour entériner les statuts d'un collectif national des céramistes.

Au lendemain du plus grand et plus beau marché de potiers de la région, c'est en pays roussillonnais que les membres de ce tout nouveau collectif se réunissaient pour ratifier les

ateliers d'art répartis sur le territoire français étaient regroupés au sein d'associations régionales : Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Bourgogne, Provence Côte d'Azur, Auvergne, Midi-Pyrénées et Bretagne). Depuis le 13 septembre 1999, elles sont fédérées autour d'un collectif national des céramistes qui

à voir le lien de Roussillon

tiers qui exposaient lors des marchés très prisés : Bando, Aubagne... Il a pour objectif de créer un fonds national de solidarité, un réseau d'aides humaine et matériel, mais c'est aussi de coordonner, représenter les associations et d'être un interlocuteur de poids auprès des pouvoirs publics en matière de for-

Il a pour objectif de créer un fonds national de solidarité, un réseau d'aides humaine et matériel, mais c'est aussi de coordonner, représenter les associations et d'être un interlocuteur de poids auprès des pouvoirs publics en matière de formation aux métiers de la terre et de soutien de cette profession artistique qui fait partie de notre patrimoine culturel.

Les 5 associations: Terres de Provence, Terre et Terres, Poterie en Bourgogne, D'Argiles, Céramistes en Languedoc Roussillon, fondent l'union des très petits ateliers d'art céramique en France : le Collectif National des Céramistes



Le Collectif compte à ce jour 17 membres associés. Le nombre d'adhérents est passé de 385 à 650.

L'assemblée générale des 3 et 4 nov 2010 à la Borne fait état d'un accroissement des moyens mis à disposition, elle souligne également le rôle indispensable des délégués dans la répartition des tâches.

Extrait du rapport moral :

"Cette année, au contact de chacune des associations qui m'ont invité à leur assemblée générale, j'ai pu vérifier que le Collectif souffrait d'un déficit d'identité autant que d'un manque de transmission auprès des membres des associations qui le composent. Ce ne sera plus le cas puisque désormais les informations leur seront données directement par mail.

J'ai vérifié aussi le manque de communication entre associations. Ce ne sera plus le cas lorsque chaque association invitera au moins un membre d'une autre association à son assemblée générale.

J'ai vérifié enfin que ce travail de communication avait un prix trop lourd en temps passé et en moyen de transport . Ce ne sera plus le cas puisque nous avons maintenant un budget de fonctionnement qui permet de participer à ces frais à hauteur de 50% pris sur les dépenses de fonctionnement du Collectif.

Présents ou excusés, je remercie les Présidents d'Associations pour l'attention qu'ils portent aux travaux que nous menons ensemble.

Présents ou excusés, je remercie tout particulièrement les délégués - titulaires et suppléants – engagés dans les débats de nos assemblées respectives et la prise de relais dans la composition de notre bureau. Interface entre vos associations et le Collectif, votre rôle est capital dans l'organisation, la vie et la survie du Collectif.

Mais il est vrai que si aucun de nous, présent ou excusé ne peut soutenir aujourd'hui qu'il s'est engagé « passivement » dans la vie locale ou régionale, de même, aucune association ne pourra reprocher à ses membres délégués leur « passivité » tant qu'elle n'aura pas distribué les différentes tâches à remplir objectivement. Je profite donc de la présente assemblée pour en établir une liste.

1- **Actualiser le fichier du Collectif** gros de plus de 600 noms répertoriés en bureaux, administrateurs, membres de commissions diverses, requiert l'attention et la prévenance du délégué dont la charge est de signaler au secrétaire du Collectif les changements intervenus dans la composition de son association

2- **La mise en service du nouveau site informatique nécessite une veille régulière.** Le visiter entièrement et dire ce qui va et ce qui ne va plus, ce qui pourrait aller mieux : en quelque sorte exercer une critique régulière pour éviter l'engourdissement de son utilisation est un travail pour deux délégués à tour de rôle toutes les dix-huit semaines (trois fois par an).

3- Si nous avons gagné l'estime de nos partenaires et plus précisément AAF avec qui nous avons signé une convention de partenariat triennale assortie de clauses sonnantes et trébuchantes, nous devons poursuivre la **valorisation du bénévolat** pour peser dans la balance de toute future négociation financière. C'est dans chaque association le travail du délégué de comptabiliser les heures passées hors réunions en prestations non-facturées.

4- Vous avez remarqué que le **renouvellement du bureau** est toujours une épreuve qui confine au psychodrame à cause de prétendues incapacités. Il n'est pas idiot d'imaginer que le délégué de l'association propose une initiation au secrétariat ou à la comptabilité en coopération avec une association mieux pourvue en compétences ou une institution adéquate.

5- Bien entendu, **Terre de Solidarité** requiert également la présence dans chaque association de délégués informés des conditions d'intervention.

6- **L'accompagnement de la formation aux métiers de la terre** sous diverses formes – accueil de stagiaires en entreprise, réflexion et élaboration de référentiels pédagogiques, participations aux jurys d'examens – va déboucher en 2012 sur une **réunion des centres de formations** pour en mesurer l'état général. La rédaction d'un **annuaire des ateliers** d'accueil implique des visites sur place... Une autre tâche en réserve pour celui d'entre vous qui se sentirait oublié dans la liste des commissions.

La Solidarité qui par le biais de «Terre de Solidarité » est le fleuron du Collectif ne doit pas être absente de notre assemblée. Appliquée cette année à une nouvelle forme de présidence dite « en tuilage » inaugurée avec Jean Claude Signoret, il s'est bien agi pour moi de solidarité dans le partage d'un travail que je n'aurais pas accompli sereinement sans ce précieux accompagnement que j'offre à mon tour à celle ou celui qui décidera tout à l'heure de me remplacer dans un an.

Jean Jacquinot